

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Nombre de membres en exercice 15  
Qui ont pris part à la délibération 14  
Nombre de suffrages exprimés 15

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX**

Date de la convocation : 26/03/2026

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

L'an deux mil-vingt-six et le premier avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAVAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF

Secrétaire : Noémie GALVEZ

*Mr Olivier LE CUNF donne procuration à Mme Nadine BARTHE.*

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**OBJET : NOMINATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NAVARRENX (SIAEP)  
Délibération n° 04-04-2026**

Mme le Maire rappelle que la Commune est membre du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NAVARRENX et que les statuts de ce dernier prévoient qu'elle est représentée au Comité syndical par **3 délégués titulaires**.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**PROCÈDE** à la désignation de 3 délégués titulaires pour siéger au SIAEP de NAVARRENX.

Une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir :

- Délégués titulaires : candidatures de Mr Henri CAZALETs et Mmes Marjorie CHOPIN et Noémie GALVEZ.



Le Maire donne lecture de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.* »

En application de ces dispositions, sont nommés délégués titulaires :

- Mr Henri CAZALET
- Mme Marjorie CHOPIN
- Mme Noémie GALVEZ

Pour représenter la commune au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NAVARRENX.

Le Conseil Municipal prend acte de ces nominations.

Fait et délibéré à NAVARRENX les jour, mois et an que dessus.

Le Maire  
Nadine BARTHE

